

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2011

Monsieur le président ouvre la séance

- en remerciant pour leur présence :
 - les élus : L. Garcia (Maire de Laxou), A-S Roy (Adjointe à la culture), C. Girardot (Laxou) P. Baumann (CG54)
 - les représentants associatifs : M. Manginot (Dynamifasol), M. Hinselin (Conseil de Proximité Hardeval-Provinces), M. Muller (Conseil de Proximité Zola)
 - les adhérents de l'APEM et les professeurs présents
- en excusant :
 - V. Rosso-Debord (députée)
 - M. Dinet (président du Conseil Général, représenté par P. Baumann)
 - P. Simon (Conseil de proximité Laxou Village, représenté par P. Cantus, administrateur)
 - D. Husson (Dynamifasol, représenté par Mr Manginot)
 - D. Peroine et C. Perrin, professeurs

I. Bilan de l'année 2010-2011

➤ Rapport moral présenté par le président Armand DEHASS

Le président donne lecture de l'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire. Il indique que Nicole DUCLUSAUD FRANCHE élue dans ses fonctions de présidente de l'APEM par le conseil d'administration du 7 décembre 2010 a été amenée à donner sa démission de l'APEM le 27 juin 2011 pour des raisons familiales et professionnelles. En effet, elle a suivi son mari qui intervient depuis fin 2010, pour une mission de longue durée au Sénégal.

Le conseil d'administration réuni le 27 juin 2011 a procédé à l'élection d'un nouveau président pour assurer la continuité du mandat jusqu'à son terme soit début décembre 2011. En effet, conformément aux statuts de l'APEM, c'est lors de la 1ère réunion du conseil d'administration issu des élections de l'AGO, qu'est élu le nouveau bureau.

Armand DEHASS a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du 27 juin 2011 au poste de président; Pierre CANTUS a été élu aussi lors de ce même conseil d'administration à l'unanimité au poste de vice-président occupé jusqu'ici par Armand DEHASS.

Le président rappelle les missions que s'est fixée, de part ses statuts, l'école de musique de Laxou :

- une mission d'enseignement et de formation musicale se déclinant dans une progression pédagogique incluant formation individuelle et collective ;
- une mission de promotion et de diffusion de la musique.

Ces missions ont été pleinement accomplies selon les statuts, le règlement intérieur et le projet de l'établissement.

Pour cela l'école a besoin d'élèves, de salariés, d'administrateurs et de moyens matériels et financiers.

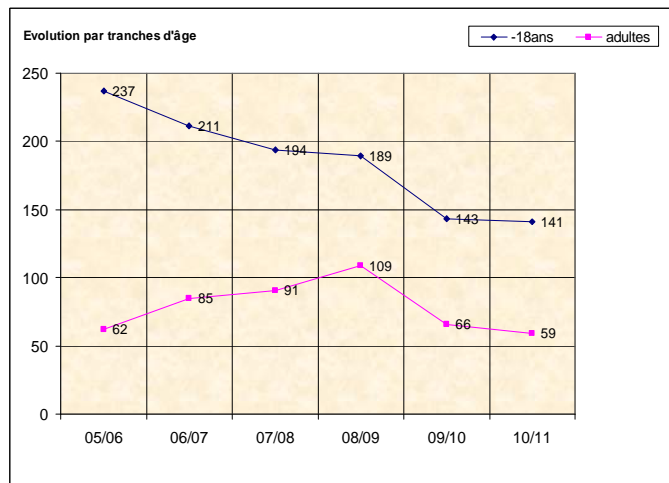
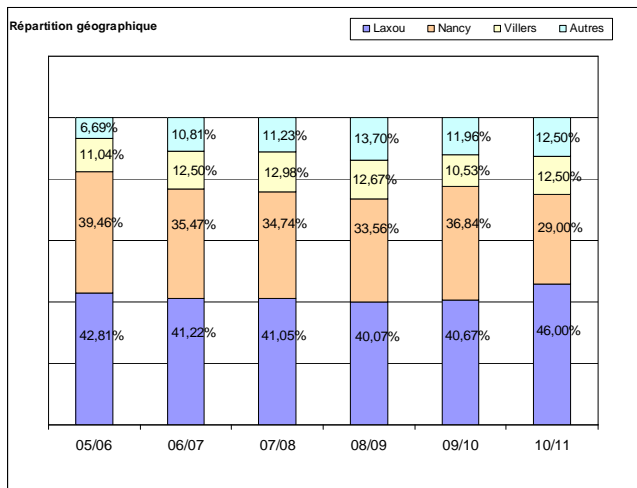
1. Les élèves

Les constats que nous pouvons faire sont :

- **stabilité des effectifs** : le nombre d'élèves en instruments est exactement le même en 2010-2011 que l'année précédente, par ailleurs le nombre d'élèves en éveil et initiation est passé de 13 à 11.

Instruments	nov-00	nov-01	nov-02	nov-03	nov-04	nov-05	nov-06	nov-07	nov-08	nov-09	nov-10	juin-11	+/-
Accordéon	8	9	7	6	9	7	5	4	4	2	1	1	-1
Batterie										6	8	8	2
Chant	6	6	7	8	8	7	9	15	16	10			
Clarinette	12	12	11	15	16	17	17	16	15	13	11	12	-2
Cor								1					
Flute travers	33	34	31	25	23	22	20	14	13	10	17	17	7
Flute à bec	5	4	3	1	2	2	-	-	-	-	-		
Guitare Class	17	23	24	20	18	27	19	16	10	10	13	13	3
Guitare Elec	5	8	17	33	30	27	24	31	32	25	21	21	-4
Guitare basse					2	2	1	4	5	4	5	5	1
Harpe	1	3	5	4	3	4	4	2	3	3	1	1	-2
Hautbois									1	1	1	1	0
Percussions	11	17	19	18	18	17	21	20	19	3	3	3	0
Piano AH	16	24	24	27	11	11	14	24	33	33	30	29	-3
CP	26	30	28	23	46	43	36	34	23	24	24	24	0
LT	11	11	11	19	40	36	31	27	22				
Piano jazz									3	2	4	3	2
Saxophone	7	7	7	6	11	6	9	8	6	2	2	2	0
Trombone	2	4	4	4	4	2	-	-	-		1	1	1
Trompette SG	15	12	9	9	6	1	1	1	1				0
DG		0	8	8	12	15	14	12	13	10	11	12	1
Tuba							1	3	2	2	2	2	0
Violon GV	13	16	17	24	16	13	13	12	13	7	10	10	3
Violoncelle	1	3	4	3	3	1	4	3	4	2	4	4	2
S/T Instrum.	189	223	236	253	278	260	243	247	238	169	169	169	0
Eveil	22	23	11	18	13	15	12	4	9	0	5	6	5
Initiation	15	23	13	12	5	10	6	1	5	13	5	5	-8
FM Seule	3	2	6	6	4	-	1	1	1	0	1	1	1
Ateliers divers	5	5	9	7	11	7	15	13	19	12	14	14	2
Adhésion seule	2	1	3	1	5	1	3	3	2	6	2	5	-4
S/T Groupes	47	54	42	44	38	33	37	22	36	31	27	31	-4
TOTAL	236	277	278	297	316	293	280	269	274	200	196	200	-4

- de l'exercice 2009-2010 à 2010-2011, d'une part, **une très nette augmentation des laxoviens** (+ 5,33%), une légère augmentation des villarois (+ 1,97%) avec, en contrepartie, une très forte baisse des nancéens (- 7,84%). Nous pouvons sans doute voir là les premiers effets de la mise en place récente des tarifs différenciés au niveau des cotisations entre laxoviens et extérieurs.



- sur 200 inscrits (élèves en instruments/éveil/initiation/FMseule/ateliers/adhésions seules), **la part des – 18 ans augmente, soit 141 personnes, représentant 70,5% pour 68,4% en 2009-2010** ; de fait les adultes représentent 29,5% pour 31,6% l'année précédente.

2. Les salariés

C'est une équipe composée de 22 salariés, dont :

- 20 professeurs ;
- 1 coordinateur pédagogique - Damien GALMICHE -
- 1 assistante administrative – Doris PROCH -

Cet ensemble représente environ 4,5 ETP.

3. Les moyens matériels

Ont été réalisés des achats de matériel pour un montant d'un peu plus de 2000 € ; ces achats correspondent à du renouvellement de matériel (pupitres, matériel éveil, enceinte,...) et à de l'acquisition de nouveau matériel (lecteur CD, vidéoprojecteur, partitions, ouverture atelier batucada,...).

4. Les partenaires

Nos deux partenaires privilégiés sont la Mairie de Laxou et le Conseil Général de Meurthe et Moselle qui soutiennent financièrement les actions de l'APEM par l'octroi de subventions, respectivement 38 000€ pour la Mairie de Laxou et 13 500€ pour le Conseil Général. Rappelons que la Mairie de Laxou met à disposition gracieuse de l'APEM les locaux, des salles de spectacles et divers moyens matériels.

L'APEM bénéficie également du soutien financier, sans faille, du Crédit Mutuel Enseignant pour 900 €, et des établissements DUPONT-METZNER pour un montant de 600 €.

Rappelons que les établissements DUPONT METZNER mettent à disposition gracieuse de l'APEM un piano à queue pour la semaine « portes ouvertes » et pour l'audition de piano.

A noter qu'en 2010-2011, les services de l'Etat, au travers de l'agence à la cohésion sociale – ACSE -, la Mairie de Laxou et le Conseil Général ont participé au financement de l'opération «de découverte de la musique pour tous : quartiers des Provinces et de Champ le Bœuf » proposée par l'APEM dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (stage batucada et stages éveil musical).

Nous remercions sincèrement tous les partenaires de l'APEM sans l'intervention desquels l'école ne pourrait fonctionner.

5. Les administrateurs

L'article 9 des statuts de l'APEM prévoit « un conseil d'administration composé de 7 à 15 membres ». Au début de l'exercice, le nombre d'administrateurs s'élevait à 11 :

- Pierre CANTUS
- Erik CHRISMENT
- Armand DEHASS
- Nicole DUCLUSAUD FRANCHE
- Azize GHISLAT
- Sophie HOENEN RIEDINGER
- Viviane PIQUEREAU
- Marie Claude PHILIPOT
- Daniel SAINT VANNE
- François SIRVEAUX
- Christine URBANAS

Le conseil d'administration a enregistré, comme mentionné ci-dessus, la démission de Nicole DUCLUSAUD FRANCHE ; par ailleurs, ainsi que le permet le même article 9 des statuts, le conseil d'administration a pourvu des postes vacants en cooptant trois nouveaux administrateurs :

- Jeanine LHOMMEE
- Emilie MICHELET
- Isabelle SCHJOTH

Nous vous proposerons la confirmation de leur candidature au moment de l'élection des nouveaux administrateurs.

D'ores et déjà nous pouvons les remercier pour leur engagement.

➤ **Compte-rendu d'activités présenté par le coordinateur pédagogique Damien GALMICHE**

- ATE : 2h semaine avec école Zola. Animé par Karine Sachot le vendredi PM dans nos locaux.
- Stages : Batucada des participants, des réalisations publiques intéressantes (fête de quartier), avec des actions sur les Provinces. L'atelier comptait fin juin 10 musiciens.
- Stage ALSH : animation autour d'un mini conte musical et de la découverte des sons avec les plus petits (4-6ans). plus un mini spectacle pour clôturer la semaine de stage.

- Scolaire : Ecole Pergaud avec une centaine d'élèves, qui ont découvert les cordes, les vents, les percussions mais qui ont aussi pu les essayer avec les professeurs de l'APEM.
- Concerts : diffusion du travail des classes et des ateliers, autour de deux grands concerts à Noël et en juin, ainsi qu'une semaine complète de concerts lors des portes ouvertes. Des mini concerts à 18h chaque soir, et 3 grands formats autour des musiques actuelles, des ateliers et des classes de pianos. Beau succès de ces multiples formats de part le public nombreux.
- Mise en place d'un mini concert pédagogique pour les classes d'éveil et d'initiation.
- Projet FM : avec toujours des modifications en fonction du nombre d'élèves... Répartition du contenu entre la FM pure, et l'histoire de la musique au travers d'écoute, d'analyse de partitions, de chant, etc
- FM Musiques Actuelles : mise en place cette année d'un cursus FM Ma, plus adapté aux élèves qui pratiquent des instruments de la famille des MA.

➔ **Rapport financier présenté par la trésorière Viviane PIQUEREAU**

Compte de résultat

RESULTAT	Année 2010-2011		Année 2009-2010		Prévu 2010-2011	
FONCTIONNEMENT	<i>Détails</i>	<i>Cumuls</i>	<i>Détails</i>	<i>Cumuls</i>	<i>Détails</i>	<i>Cumuls</i>
PRODUITS						
Contributions des adhérents	103 300,79		110 044,50		106 636,50	
Subventions collect.locales	54 000,00		53 510,00		55 000,00	
Autres			1 262,20			
Activité associative	1 730,00		1 467,00		600,00	
Reprise de provisions						
		159 030,79		166 283,70		162 236,50
CHARGES						
Fournitures et services extérieurs	8 680,77		8 133,47		10 400,00	
Salaires, charges sociales et fiscales	142 583,91		150 407,92		147 380,76	
Activité associative	4 582,04		3 006,26		3 900,00	
Autres	39,32					
Dotation amortiss. Provisions			293,93		500,00	
		155 886,04		161 841,58		162 180,76
RESULTAT – DEFICIT		3 144,75		4 442,12		55,74
RESULTAT FINANCIER		526,35		341,26		300,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
RESULTAT NET		3 671,10		4 783,38		355,74

L'exercice budgétaire 2010-2011 présente un résultat net de 3671,10 €.

- **Les produits s'élèvent à 159 030,79 € et se répartissent comme suit :**
 - Contributions des adhérents : 103 300,79 €
 - Subventions de fonctionnement des collectivités locales (51 500 €) : Laxou : 38 000 € + CG54 : 13 500 €
 - Subventions sur projets (2 500 €) : Laxou : 700 € + CG54 : 800 + ACSE : 1 000 €
 - Soutien des partenaires (1 500 €) : CME : 900 € + Ets DUPOND METZNER : 600 €
 - Recettes liées à l'activité : 230 €

- **Les charges s'élèvent à 155 886,04 € et se décomposent comme suit**
 - Charges de personnel (142 583,91 €) soit 92% des dépenses
 - Activité associative (4582,04 €) dont la moitié correspond à des achats de matériel évoqué précédemment
 - Charges de fonctionnement (8680,77€)

Le remboursement d'un trop perçu de 1 530 € par la DGI lié à l'abattement dont bénéficie l'association sur la taxe sur les salaires, a amélioré le compte de résultat. Par ailleurs, le rapprochement du prévisionnel et du compte de résultat montre une bonne maîtrise des dépenses.

Bilan

BILAN AU 30/09/2011						
ACTIF				PASSIF		
IMMOBILISATIONS	<i>Brut</i>	<i>Amortissement</i>	<i>Net</i>	<i>Net 30/09/2010</i>	CAPITAUX PROPRES	<i>Net 30/09/2010</i>
Logiciels	908.63	908.63			Fonds de réserve	13 473.55
Matériel informatique	9 077.79	9 077.79			Résultat	3 671.10
Mobilier	1 630.64	1 630.64				
Titre immobilisé	12.20		12.20	12.20	<i>Situation nette</i>	17 144.65
						13 473.55
	11 629.26	11 617.06	12.20	12.20	PROVISIONS	
					Charges	
CREANCES					DETTES	
Créances diverses		1 188.36	1 188.36	15 162.20	Fournisseurs	3 173.69
DISPONIBILITES					Fiscales	10 990.00
Valeurs de placement					Sociales	3 255.00
Banques	35 045.78	35 045.78			Diverses	
Caisse			35 045.78	14 033.06		17 418.69
			36 234.14	29 195.26		14 724.11
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance	1 683.00
						1 009.80
TOTAUX			36 246.34	29 207.46	TOTAUX	36 246.34
						29 207.46

La situation nette de l'association s'est légèrement améliorée de part le résultat de l'exercice pour autant les fonds propres ne représentent que 2 mois de rémunérations du personnel. Ces fonds propres permettent de couvrir le besoin en fonds de roulement.

Les dettes sont composées de sommes dues au titre des cotisations sociales et au titre de différentes dépenses de fonctionnement.

A noter que le versement tardif d'une subvention a des effets significatifs sur le bilan ; ainsi, le CG54 avait versé la subvention 2009-2010 en octobre 2010, c'est-à-dire après la clôture de l'exercice comptable, ce qui a eu pour incidence de réduire les disponibilités en fin d'exercice.

Cela ne s'est pas reproduit cette année 2010-2011, le CG a versé sa subvention en juin 2011 et la ville de Laxou en août, de la sorte les disponibilités en fin d'exercice s'en retrouvent améliorées.

➤ **Rapport du contrôleur des comptes Christian COTTET**

Christian Cottet atteste avoir procédé à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 et constate l'exactitude de la comptabilité. (voir rapport ci-joint)

➤ **Vote des rapports**

Le président met au vote les rapports :

- moral :
- financier :
- et du contrôleur aux comptes :

L'ensemble des rapports est approuvé à l'unanimité par les 20 membres présents ou représentés

II. Elections

L'article 9 des statuts de l'APEM prévoit le renouvellement du tiers des administrateurs lors de l'AGO annuelle. Actuellement, ainsi que cela a été mentionné précédemment, 10 postes sont pourvus et donc 5 disponibles.

Nous ouvrons ces 5 postes à candidatures et vous proposons de mettre au vote de l'AG les candidatures des trois personnes qui ont rejoint récemment le conseil d'administration à savoir :

- Jeanine LHOMMEE
- Emilie MICHELET
- Isabelle SCHJOTH

Le président demande si d'autres personnes souhaitent présenter leurs candidatures.

Se présente :

- Nathalie PINET

Les 4 personnes sont élues à l'unanimité.

Le CA est désormais composé de **14** personnes.

III. Renouvellement du contrôleur aux comptes

Si Christian COTTET en est d'accord, le président propose de renouveler son mandat de contrôleur des comptes de l'APEM.

Mr Cottet est réélu à l'unanimité.

IV. Préparation année 2011-2012

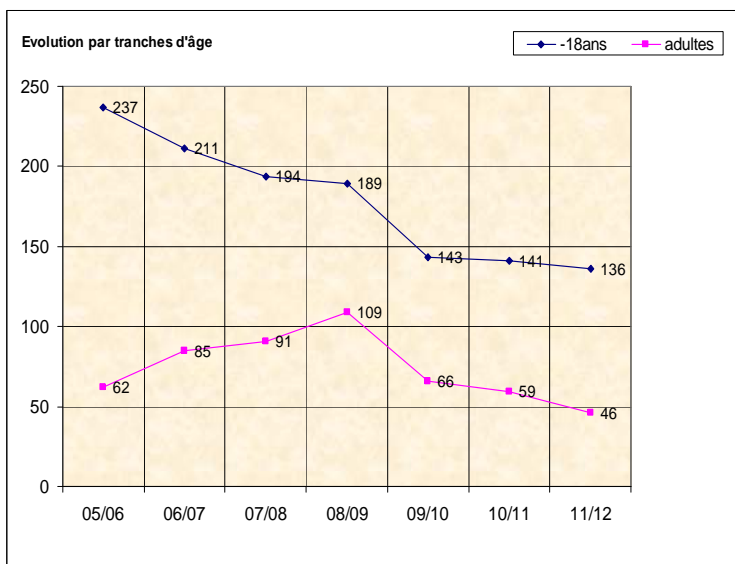
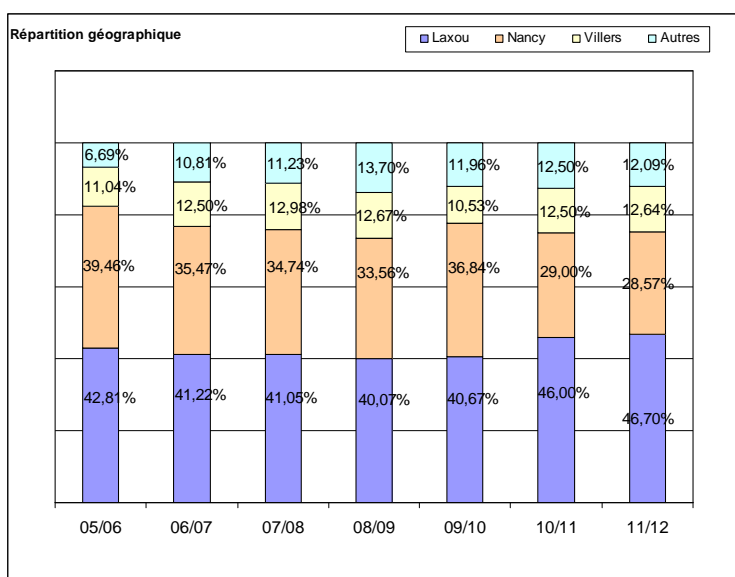
➤ **Point sur la rentrée présenté par Armand DEHASS**

Le président présente le tableau des effectifs de la rentrée 2011-2012. Pour mémoire, l'essentiel des inscriptions est réalisé de fin juin à fin septembre, les cours démarrant début

septembre. Passé le mois de septembre, l'école enregistre toujours des inscriptions mais cela reste marginal.

Les tendances de cette année 2011-2012 :

- **une baisse du nombre d'élèves en instruments de 9%** malgré de nombreuses relances des anciens élèves par les professeurs, l'assistante administrative et un effort significatif de communication.
Les raisons mentionnées pour la non réinscription sont principalement le coût des cotisations qui, en temps de crise économique, est lourd à supporter, l'apprentissage de la musique risque de devenir une variable d'ajustement au sein des budgets familiaux tout comme d'autres loisirs ; il nous faut réfléchir avec nos partenaires à des adaptations pour que l'apprentissage de la musique pour tous reste d'actualité.
- **une stabilité des élèves en éveil/initiation ;**
- la poursuite du même mouvement qu'en 2010-2011 : **augmentation des laxoviens et villarois, baisse des nancéens ;**
- **stabilisation des – 18 ans** et baisse des adultes.



INSTRUMENT	nov-00	nov-01	nov-02	nov-03	nov-04	nov-05	nov-06	nov-07	nov-08	nov-09	nov-10	nov-11	+/-
Accordéon	8	9	7	6	9	7	5	4	4	2	1		-1
Batterie										6	8	10	2
Chant	6	6	7	8	8	7	9	15	16	10			
Clarinette	12	12	11	15	16	17	17	16	15	13	11	10	-1
Cor								1					
Flute travers	33	34	31	25	23	22	20	14	13	10	17	15	-2
Flute à bec	5	4	3	1	2	2	-	-	-	-	-		
Guitare Class	17	23	24	20	18	27	19	16	10	10	13	14	1
Guitare Elec	5	8	17	33	30	27	24	31	32	25	21	16	-5
Guitare basse					2	2	1	4	5	4	5	3	-2
Harpe	1	3	5	4	3	4	4	2	3	3	1	1	
Hautbois									1	1	1		-1
Percussions	11	17	19	18	18	17	21	20	19	3	3	2	-1
Piano AH	16	24	24	27	11	11	14	24	33	33	30	30	0
CP	26	30	28	23	46	43	36	34	23	24	24	20	-4
LT	11	11	11	19	40	36	31	27	22				
Piano jazz									3	2	4	2	-2
Saxophone	7	7	7	6	11	6	9	8	6	2	2	4	2
Trombone	2	4	4	4	4	2	-	-	-		1		-1
Trompette SG	15	12	9	9	6	1	1	1	1				
DG		0	8	8	12	15	14	12	13	10	11	11	0
Tuba							1	3	2	2	2	2	
Violon GV	13	16	17	24	16	13	13	12	13	7	10	11	1
Violoncelle	1	3	4	3	3	1	4	3	4	2	4	3	-1
S/T Instrum.	213	240	266	285	278	260	243	247	238	169	169	154	-15
Eveil	22	23	11	18	13	15	12	4	9	0	5	5	0
Initiation	15	23	13	12	5	10	6	1	5	13	5	6	1
FM Seule	3	2	6	6	4	-	1	1	1	0	1		-1
Ateliers divers	5	5	9	7	11	7	15	13	19	12	14	9	-5
Adhésion seule	2	1	3	1	5	1	3	3	2	6	2	8	6
S/T Groupes	47	54	42	44	38	33	37	22	36	31	27	28	1
TOTAL	260	294	308	329	316	293	280	269	274	200	196	182	-14

➤ **Projets 2011-2012 présentés par Sophie HOENEN et Damien GALMICHE**

- Stage ALSH à poursuivre.
- Stage autour des cuivres à mettre en place sur les Provinces et le Champ le Bœuf à l'aide d'un projet "plasticophone".
- Stage tapping.
- ATE à poursuivre (CE2 à Zola)
- Scolaires + Portes ouvertes à poursuivre
- FM MA en cours de développement avec l'ajout d'un niveau 2 et d'un atelier de pratique de 30mn hebdo.
- Ateliers: modification du format de l'atelier variétés, et de la direction de l'orchestre.
- Mise en œuvre d'un projet autour des cordes pour le 1^o cycle.
- Concerts, même format que l'an passé pour le moment, avec plus de mini concerts pédagogiques à l'intention de classes d'éveil et d'initiation.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres projets peuvent voir le jour au fil de l'année.

• **Projet des 30 ans**

L'idée conductrice de ce projet est de proposer un concert où tous les instruments soient représentés, avec les divers orchestres de l'APEM mais aussi de nouveaux projets en cours de définition comme l'orchestre à cordes, un ensemble à vent et si possible un ensemble de guitares classiques.

La date retenue est le **mardi 26 juin à 18h30** au CILM.

➤ **Budget prévisionnel présenté par Viviane PIQUEREAU**

PREVISIONNEL	Année 2011-2012		Année 2010-2011	
FONCTIONNEMENT	<i>Détails</i>	<i>Cumuls</i>	<i>Détails</i>	<i>Cumuls</i>
PRODUITS				
Contributions des adhérents	94 857,00		102 284,00	
Subventions collect.locales	53 500,00		50 000,00	
Autres	1 500,00		1 350,00	
Activité associative	500,00			
Reprise de provisions				
		150 357,00		153 634,00
CHARGES				
Fournitures et services extérieurs	8 520,00		9 150,00	
Salaires, charges sociales et fiscales	138 480,00		140 317,08	
Activité associative	1 800,00		2 700,00	
Autres	1 500,00		1 200,00	
Dotation amortiss. provisions				
		150 300,00		153 367,08
RESULTAT - DEFICIT		57,00		266,92
RESULTAT FINANCIER		500,00		180,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
RESULTAT NET		557,00		446,92

Le budget prévisionnel est le reflet de l'évolution des effectifs mentionné précédemment ; il est prudent. L'APEM envisage de présenter des projets exceptionnels (30 ans, politique de la ville,...) durant l'année avec le souci d'équilibrer systématiquement charges et recettes.

- **Les produits s'élèvent à 150 357 € et se répartissent comme suit :**
 - Contributions des adhérents : 94 857 €
 - Subventions de fonctionnement des collectivités locales (53 500 €) : Laxou : 40 000 € + CG54 : 13 500 €
 - Soutien des partenaires (1 500 €) : CME : 900 € + Ets DUPOND METZNER : 600 €
 - Recettes liées à l'activité : 500 €

- **Les charges s'élèvent à 150 300 € et se décomposent comme suit :**
 - Charges de personnel (138 480 €) soit 92% des dépenses
 - Fournitures et services extérieurs (8 520 €)
 - Activité associative (3 300 €) dont la moitié correspond à des achats de matériel.

Le président précise que le conseil d'administration a engagé une rénovation des statuts de l'APEM ; Pierre CANTUS a largement contribué à la bonne conduite de ce travail. Il appartiendra au nouveau conseil d'administration de reprendre les travaux ; cette rénovation souhaite intégrer deux éléments majeurs pour le fonctionnement de l'association :

- une inscription du travail des administrateurs dans un temps un peu plus long qu'actuellement ;
- une ouverture plus grande sur les autres acteurs de la vie associative.

Gageons que les administrateurs auront très certainement l'occasion, durant l'année 2011-2012, de se retourner vers les adhérents pour rendre compte de l'avancée de ces travaux.

L'ouverture vers d'autres acteurs de la vie associative a vocation à monter des projets communs.

La date du prochain conseil d'administration est fixée au **6 décembre à 20h15** avec comme ordre du jour principal l'élection du nouveau bureau.

Le président déclare l'assemblée générale close à 21h55 et invite les membres présents à partager le pot de l'amitié